

# 6

## Conclusions

---

L'industrie canadienne de la pêche, la plus vieille industrie du pays, s'apprête à tirer des avantages importants de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis. Industrie orientée vers l'exportation, elle pourra augmenter la valeur de sa production et le nombre de ses emplois grâce à un meilleur accès au vaste marché américain du poisson.

Les exportateurs canadiens bénéficieront aussi du mécanisme de règlement des différends, étant donné que les affaires relatives aux droits compensatoires et antidumping seront jugées en stricte conformité avec la loi et compte tenu de tous les faits pertinents.

Le Canada est toujours habilité à gérer et à réglementer les pêches de façon que les Canadiens en tirent des avantages. Les programmes sociaux et de développement régional du pays restent intacts et l'Accord garantit à l'industrie canadienne de la pêche un meilleur accès au plus grand marché au monde.